

BAREME DE TRANSACTIONS

A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2019

LOCAUX D'HABITATION, PROFESSIONNELS, TERRAINS à BÂTIR

Honoraires charge vendeur

PRIX DU BIEN	HONORAIRES EN % TTC*
De 1€ à 49 999€	5000€
De 50 000€ à 99 999€	10%
De 100 000€ à 149 999€	8%
De 150 000€ à 199 999€	7%
De 200 000€ à 249 999€	6%
De 250 000€ et plus	5%

*Les honoraires d'agence sont à la charge du vendeur, ils comprennent la rédaction du compromis de vente et le suivi du dossier jusqu'à la conclusion de l'acte authentique de vente chez le notaire.

*Les tranches ne sont pas cumulables entre elles.

*En cas d'Inter-cabinet, Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.



BAREME DES LOCATIONS

LOCAUX D'HABITATION, PROFESSIONNELS

1- HONORAIRES DE NEGOCIATION :

1 LOYER HORS CHARGES

Ces honoraires comprennent : la mise en location (mandat de location), la publicité, la recherche de locataires.

2- HONORAIRES ENTRE LE BAILLEUR ET LE LOCATAIRE :

Ces honoraires comprennent : la visite du bien, la constitution et la vérification du dossier du locataire, la rédaction du bail et la réalisation des états des lieux (entrée et sortie).

BAREME DE LOCATIONS APPLICABLE

A PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2019

Frais d'honoraires en fonction des m2 Locataire et propriétaire	Plafond pour les honoraires relatifs à la visite, la rédaction du bail (le m2)	Plafond pour les honoraires relatifs à l'état des lieux (le m2)
De 8m2 à 20.99m2	8 €	3 €
De 21m2 à 25.99m2	6.5 €	2 €
De 26m2 à 35.99m2	6 €	2 €
De 36m2 à 50.99m2	5.5 €	2 €
De 51m2 à 60.99m2	5 €	2 €
De 61m2 à 80.99m2	5 €	2 €
De 81m2 à 110m2	5 €	2 €
De 111m2 à 250m2	5 €	2 €
Au-delà des 251m2	2.5 €	2 €